

## **Concept du « baromètre de la formation continue »**

Reporting sur la situation de l'offre de formation continue pour enseignant-e-s et cadres  
du secondaire II  
(monitoring)

19 octobre 2020

# Sommaire

<b>1. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectifs .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Acteurs et destinataires .....</b>	<b>4</b>
3.1 Acteurs .....	4
3.1.1 ZEM CES.....	4
3.1.2 Facilitateurs et facilitatrices .....	4
3.1.3 Institutions partenaires .....	4
3.2 Destinataires .....	4
3.2.1 Autorités administratives et politiques .....	4
3.2.2 Détenteurs d'expertise.....	4
<b>4. Structure et étapes de l'élaboration du rapport de monitoring.....</b>	<b>5</b>
4.1 Structure du monitoring .....	5
4.2 Étapes du monitoring.....	5
4.2.1 Étape 1 : sélection des disciplines .....	5
4.2.2 Étape 2 : relevé des données .....	5
4.2.5 Étape 3 : analyse et pondération .....	5
4.2.6 Étape 4 : présentation .....	5
4.2.7 Étape 5 : propositions pour une amélioration de l'offre .....	6
<b>5. Budget .....</b>	<b>6</b>
<b>6. Dates et délais .....</b>	<b>6</b>

## 1. Contexte

Par monitoring, nous entendons ici, en analogie avec le monitoring de l'éducation<sup>1</sup>, la collecte et le traitement systématiques et à long terme d'informations sur la situation de l'offre de formation continue pour enseignant-e-s et cadres du secondaire II.

Le concept du « monitoring » s'appuie sur le mandat de prestations 2017-2020 attribué par la CDIP au ZEM CES :

*« Le CES analyse en permanence les offres de formation continue destinées aux enseignantes et enseignants et aux cadres scolaires. Il identifie, en association avec le réseau, les éventuels dysfonctionnements (lacunes, doublons, manque de lien avec la pratique, etc.) et établit régulièrement un rapport qu'il présente au SG CDIP et à la CESFG. »<sup>2</sup>*

Dans son concept de prestations, le ZEM CES a formulé l'objectif visé suivant pour le monitoring :

*« L'analyse en continu de l'offre de formation continue ainsi que les comptes rendus (rapports de monitoring) permettent aux planificateurs d'offres dans les Hautes écoles et dans les cantons d'assurer un programme sur mesure correspondant aux besoins et aux demandes des utilisateurs finaux dans chaque région géographique. »<sup>3</sup>*

En 2018, le ZEM CES a élaboré sur une large base un premier rapport de monitoring intitulé « Formation continue des enseignant-e-s et cadres du secondaire II ». Le rapport évoquait quatre scénarios de développement possibles. Comme résultat de la discussion du rapport dans diverses instances de la CDIP, le ZEM CES a développé le scénario de la « coordination orientée sur la demande » (COD)<sup>4</sup>.

Au niveau du monitoring, le rapport de 2018 propose l'élaboration annuelle d'un « baromètre » fournissant avec des moyens raisonnables et sous forme claire, à l'exemple de disciplines sélectionnées, des informations solides sur la situation de l'offre de formation continue.

*« Le ZEM CES développe un instrument efficace et efficient (« baromètre ») pour évaluer périodiquement la situation de l'offre actuelle de formation continue disciplinaire et en didactique des disciplines destinée aux enseignant-e-s du secondaire II. Une fois par année, le ZEM CES fait un rapport au comité de la CEFSG. »<sup>5</sup>*

Le présent concept décrit la structure et le développement du baromètre. L'objectif n'est pas de fournir une description d'ensemble de l'offre de formation continue sur la totalité du territoire et dans toutes les disciplines, mais d'évaluer la situation momentanée pour une sélection de disciplines sur la base d'indicateurs choisis. Une étude portant sur un éventail plus large pourra également être appropriée dans une phase ultérieure.

Le baromètre fait partie, conjointement avec des éléments de la coordination orientée sur la demande (COD), d'un cockpit de contrôle de l'offre de formation continue pour le secondaire II.

## 2. Objectifs

Avec le produit « monitoring », le ZEM CES contribue à assurer à l'échelle de la Suisse une offre de formation continue de qualité et conforme aux besoins pour les enseignant-e-s et cadres du secondaire II.

---

<sup>1</sup> Définition selon le rapport « L'éducation en suisse » 2018

<sup>2</sup> Mandat de prestations 2017-2020, page 6, point D

<sup>3</sup> Concept de prestations du ZEM CES (26/03/2018), page 1

<sup>4</sup> Concept « Coordination orientée sur la demande » (COD), 2020

<sup>5</sup> Rapport de monitoring du ZEM CES, page 32

- Le ZEM CES décrit de façon périodique au moyen d'un baromètre la situation de l'offre de formation continue pour des disciplines sélectionnées et soumet un rapport au Secrétariat général de la CDIP et à la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG).
- L'instrument du baromètre met aussi bien en lumière d'éventuels dysfonctionnements – par exemple des lacunes, des doublons, un rapport insuffisant de la formation continue avec la pratique – que des exemples qui fonctionnent bien, c'est-à-dire où l'on constate une concordance entre l'offre et la demande.
- Le monitoring régulier fait ressortir les développements, les tendances et le cas échéant la nécessité de prendre des mesures pour la formation continue dans les disciplines examinées.

### 3. Acteurs et destinataires

#### 3.1 Acteurs

##### 3.1.1 ZEM CES

Le ZEM CES initie et pilote les éléments et activités nécessaires pour le processus de monitoring.

##### 3.1.2 Facilitateurs et facilitatrices

Les facilitateurs et facilitatrices déterminent dans le cadre de la coordination orientée sur la demande (COD) la demande des praticiens et praticiennes des écoles en matière de formation continue et l'offre de formation continue des détenteurs d'expertise<sup>6</sup>. Ils fournissent ainsi les bases pour la sélection des disciplines pour le monitoring.

##### 3.1.3 Institutions partenaires

Le ZEM CES entretient des échanges avec des institutions opérant également dans le domaine du monitoring ou de la collecte de données dans le secteur de la formation (continue), telles que le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), l'Office fédéral de la statistique (OFS), les cantons et les organisations du corps enseignant, et utilise les données recueillies par ces organismes.

#### 3.2 Destinataires

##### 3.2.1 Autorités administratives et politiques

Le **Secrétariat général de la CDIP** et la **Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG)** sont les mandants et les destinataires du rapport du baromètre. Avec ce rapport, ils obtiennent un instrument leur permettant en cas de besoin de prendre ou de proposer des mesures pour améliorer la situation. Ils peuvent en outre attribuer des mandats pour un monitoring plus différencié de la formation continue.

Le baromètre est également présenté aux organismes représentant les **directions d'établissement** (CDGS et ECG) et le **corps enseignant** (comité central et délégués à la formation continue de la SSPES).

##### 3.2.2 Détenteurs d'expertise

Le rapport du baromètre est également adressé aux détenteurs d'expertise. Ils disposent ainsi d'une source d'information pertinente pour la vérification et la planification de leur offre de formation continue pour

---

<sup>6</sup> Cf. Concept « Coordination orientée sur la demande », ZEM CES, 2020

enseignant-e-s et cadres du secondaire II. Le baromètre leur fournit des indications sur l'état actuel de la formation continue et leur ouvre ainsi la possibilité de prendre en compte les besoins et les tendances, de vérifier l'adéquation qualitative et quantitative de leur offre et de l'adapter le cas échéant.

## **4. Structure et étapes de l'élaboration du rapport de monitoring**

### **4.1 Structure du monitoring**

Pour chacune des quatre disciplines sélectionnées, un diagramme renseigne de façon aisément intelligible sur l'offre de formation continue. Les disciplines sont sélectionnées annuellement dans le cadre du processus de la coordination orientée sur la demande (COD) (cf. 4.2.1.).

### **4.2 Étapes du monitoring**

#### **4.2.1 Étape 1 : sélection des disciplines**

Sur la base des informations obtenues et des analyses effectuées dans le cadre de la COD sur les besoins et offres de formation continue, le ZEM CES sélectionne tous les ans, en coopération avec le groupe des facilitateurs et facilitatrices, plusieurs disciplines à examiner et analyser. En changeant périodiquement les disciplines examinées, on obtient un aperçu complet de toutes les disciplines du plan d'études cadre pour les écoles de maturité sur un cycle de quatre ans.

#### **4.2.2 Étape 2 : relevé des données**

En complément aux données recueillies par les facilitateurs et facilitatrices dans les rencontres de réseautage régionales à propos des besoins de formation continue des enseignant-e-s et cadres scolaires et aux recherches sur les offres de formation continue, le ZEM CES effectue dans les disciplines sélectionnées un sondage écrit auprès des enseignant-e-s de ces disciplines. Les facilitateurs et facilitatrices sont également impliqués dans l'élaboration de l'instrument de sondage (questionnaire).

#### **4.2.3 Étape 3 : analyse et pondération**

Toutes les données recueillies sont traitées par le ZEM CES et analysées et pondérées conjointement avec les facilitateurs et facilitatrices.

#### **4.2.4 Étape 4 : présentation**

La situation actuelle de la formation continue dans les différentes disciplines est visualisée au moyen de diagrammes. Pour certaines indications, une ventilation géographique est également possible : on peut par exemple présenter la localisation des prestataires de formation continue, ou la distribution des résultats dans les sept grandes régions de l'Office fédéral de la statistique (Suisse centrale, Zurich, Suisse orientale, Suisse du nord-ouest, Espace Mittelland, région lémanique, Tessin).

## Baromètre de monitoring

Phase de première mise en place jusqu'en juin 2021, puis répété chaque année

### Diagrammes pour les disciplines sélectionnées

#### Objectives

Créer un baromètre et rapporter  
Représenter la correspondance entre l'offre et la demande  
Illustrer les développements, les tendances et les besoins d'action

#### Étapes du monitoring

- 1 Sélection des disciplines
- 2 Relevé des données
- 3 Analyse et pondération
- 4 Présentation
- 5 Propositions pour une amélioration de l'offre

Discipline 1



Discipline 2



Discipline 3



Discipline 4



#### Acteurs

ZEM CES  
Facilitatrices, Facilitateurs  
Institutions partenaires

#### Destinataires

Autorités administratives et politiques  
Détenteurs d'expertise

Les diagrammes par discipline indiquent par les couleurs dans quelle mesure l'offre et la demande de formation continue concordent. Dans le cas de différences significatives entre les grandes régions, celles-ci sont présentées séparément.



### 4.2.5 Étape 5 : propositions pour une amélioration de l'offre

Conjointement avec le groupe des facilitateurs et facilitatrices, d'éventuels dysfonctionnements dans l'offre de formation continue – tels que des lacunes, des doublons, un rapport insuffisant de la formation continue avec la pratique – sont mis en évidence, et des propositions sont formulées pour une optimisation de l'offre en fonction des besoins.

## 5. Budget

Les montants correspondants sont prévus aux budgets 2020 et 2021 du ZEM CES.

## 6. Dates et délais

Le baromètre sera élaboré pour la première fois d'ici juin 2021. Par la suite, le baromètre est prévu comme processus périodique.

Berne, le 19 octobre 2020

Pour le concept : Regula Müller et Niklaus Streit